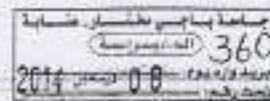


الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Le Secrétaire Général

N°: 4481 /SG/2014



Alger, le 29 juillet 2014

Note à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements :

Dans le cadre de la politique nationale de facilitation de l'intégration professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur, la Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation Supérieurs est chargée de saisir la Direction Générale de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, afin d'offrir une meilleure visibilité à l'ensemble des diplômes nationaux décernés actuellement par le secteur, et de clarifier davantage la projection des diplômes LMD sur le marché du travail.

Le travail qui sera mené par les deux directions sera axé, notamment, sur deux actions :

1. l'affinement de la grille des niveaux de qualification, et par là, de la nomenclature des diplômes de l'enseignement supérieur, donnant accès aux différentes catégories et subdivisions hors catégorie de la fonction publique ;
2. La mise à jour de la liste des spécialités des diplômes requis pour l'accès à certains grades des corps spécifiques de l'enseignement supérieur.

Le groupe de travail aura, en outre, à compléter ce dispositif par toute nouvelle mesure à même d'offrir à l'ensemble des détenteurs des diplômes de l'enseignement supérieur, quelque soit le système ou filière de formation suivis, des opportunités plus larges et plus équitables de recrutement et ce, en fonction de la demande du marché du travail.

Ce travail aboutira à la mise à jour de la nomenclature des diplômes nationaux de l'enseignement supérieur, déclinée par domaines, filières et spécialités, qui deviendra, ainsi, la référence pour l'ensemble des opérateurs socioéconomiques et contribuera à l'amélioration de l'employabilité de nos diplômés. Ce document référence sera, à l'avenir, régulièrement actualisé et constituera une base de rapprochement entre l'université et les secteurs employeurs.

Je vous demande de diffuser cette note à l'intention de la communauté universitaire et tout particulièrement des étudiants, qui seront régulièrement informés de l'évolution de ce dossier qui figure parmi nos priorités.

